



Devenez
Mécène
du Musée
de l'Opéra
de Vichy

1 Paris

0.50

0.18

2 4.70 3
100

4

2.40

De la « Reine des villes d'eaux » à la « Capitale d'été de la musique, histoire d'un patrimoine local riche



La réputation de Vichy s'est construite autour du bienfait de ses eaux. L'exploitation des sources thermales à des fins médicinales et de bien-être a permis un essor fabuleux de la « Reine des villes d'eaux » pendant près d'un siècle. La cité thermale est connue et fréquentée du monde entier. Les plaisirs, les jeux et les divertissements ont toujours accompagné la cure. Le casino, construit en 1865 est agrandi en 1901. Le nouvel ensemble propose une grande salle de théâtre de 1 450 places. La « Capitale d'été de la musique » offre alors une riche programmation et accueille les plus grands artistes de leur époque.

Le jardin du Casino de Vichy, photographie noire et blanc, 1935

Soutenir le Musée de l'Opéra de Vichy, c'est promouvoir, sauvegarder et faire rayonner un fonds unique en Europe

Créé en 2002 par Josette Alviset et grâce à la Fondation Gabriel et Noëlle Péronnet, le Musée de l'Opéra de Vichy rassemble, conserve et met en valeur les archives du Théâtre du Grand Casino de Vichy. Seul musée de ce genre en province, il est considéré par la Bibliothèque Nationale comme un des fonds les plus riches d'Europe. Des affiches, des photographies, des costumes, des programmes, des journaux, une bibliothèque musicale, des projets et des châssis de décors originaux conservés par le musée témoignent du riche passé artistique de la cité thermale.

Marcel Robert, projet de décor pour Faust de Charles Gounod (Acte V, 2^{ème} tableau, La nuit de Walpurgis), 1944



Devenir mécène culturel c'est :

- Être acteur de la sauvegarde d'un patrimoine historique et artistique.
- Permettre au musée de rayonner et soutenir ses différentes actions.
- Partager les valeurs de votre entreprise et l'ancrer sur un territoire tout en renforçant sa notoriété.

Les avantages à devenir mécène

- Vous bénéficiez d'une **visibilité**. La mention de votre entreprise sera apposée sur nos supports de communication (affiches, marque-pages, site Internet, réseaux sociaux, cartons d'invitation, publications, etc.).
- Les membres de votre entreprise ont accès à des **visites privées** organisées par le musée.
- Vous bénéficiez d'une **invitation aux événements du musée** (vernissages, Délectations du musée, etc.).
- Vous bénéficiez d'une **réduction de votre impôt** sur les sociétés à hauteur de **60%** du montant du don dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaire annuel. Les contreparties sont plafonnées à hauteur de 25 % de la somme versée.

Grâce à votre aide ...

- Le musée mène depuis plusieurs années des actions de restauration de ses collections (journaux de Vichy, affiches). Entamée en 2015, la restauration des décors de scène historiques est aujourd'hui une des priorités du musée.
- Le musée propose chaque année des concerts ou conférences en lien avec l'exposition, ouverts à tous gratuitement.
- Le musée souhaite moderniser ses installations muséographiques et devenir plus ludique en s'équipant de matériels interactifs.



Programme du Casino de Vichy, 1914



Marcel Robert, élément de décor pour La Fille mal gardée, (Acte unique, La ferme de Marceline), 1947



Musée de l'Opéra de Vichy

16 rue du Maréchal Foch
03200 - VICHY
04 70 58 48 20
musee.opera.vichy@orange.fr
operavichy-musee.com

Victoria Gesset, Présidente
Fabien Noble, Directeur

Le Musée de l'Opéra de Vichy est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général par la Direction départementale des Finances publiques de l'Allier en date du 13 octobre 2017

